



**HAL**  
open science

## Retraites : la réforme macroniste renforce une conception masculine du travail

Céline Bessière, Sibylle Gollac

► **To cite this version:**

Céline Bessière, Sibylle Gollac. Retraites : la réforme macroniste renforce une conception masculine du travail. *Nouvelles questions féministes*, 2023, Vol. 42 (1), pp.151-153. 10.3917/nqf.421.0151 . hal-04389318

**HAL Id: hal-04389318**

**<https://hal.science/hal-04389318>**

Submitted on 11 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Retraites : la réforme macroniste renforce une conception masculine du travail

Tribune publiée dans le journal Libération le 30 janvier 2023 à 16h41, dans la version en ligne<sup>1</sup>

Par Céline Bessière et Sibylle Gollac

Depuis la parution dans la presse de l'étude d'impact de la réforme des retraites, même le gouvernement reconnaît ce que la quasi-totalité des économistes, sociologues et journalistes explique depuis plusieurs semaines : les femmes vont pâtir de la réforme encore plus que les hommes. Elles vont devoir fournir davantage de trimestres supplémentaires si elles veulent prétendre au même niveau de pension qu'avant — déjà 40% plus bas que celui des hommes ! Elles subiront plus fortement les décotes liées aux carrières incomplètes. Et même celles qui avaient tous leurs trimestres, grâce aux majorations dues à la maternité, vont devoir travailler un à deux ans de plus – comme si ces majorations avaient été supprimées. La prise en compte des congés parentaux, des aides familiales et la revalorisation des minima de pension (à condition d'avoir une carrière complète) n'amélioreront la situation que pour quelques milliers de femmes. Pour la grande majorité des travailleuses des classes moyennes et populaires, la situation se détériorera franchement, davantage que pour leurs collègues masculins, pour leurs conjoints, leurs ex-conjoints ou leurs frères.

Invité sur une matinale lundi 23 janvier, le ministre Olivier Dussopt a tenté une esquive : « Les inégalités de retraite que l'on constate entre les hommes et les femmes ne sont pas liées au système des retraites en lui-même ». Sous-entendu : elles sont dues aux inégalités de carrières. Certes, mais cela dédouane-t-il le gouvernement ? Ces inégalités sont dues au genre du travail et du capital : notre société attribue moins de valeur au travail exercé par les femmes, et les femmes accumulent plus difficilement du patrimoine que les hommes.

L'inégalité qui est à la source de toutes les autres : l'absence de reconnaissance du travail domestique et parental. Les statistiques sont têtues : ce travail a été et est toujours exercé aux deux tiers par les femmes. Et il n'est ni rémunéré ni reconnu comme un travail, y compris *a posteriori*, au moment des séparations conjugales, de la retraite ou du veuvage. Ainsi, les femmes travaillent plus pour gagner moins : en couple avec enfants, elles travaillent en moyenne 54 heures par semaine, contre 51 heures pour les hommes dans la même situation familiale, mais seulement un tiers de ce travail est rémunéré (contre deux-tiers de celui des hommes, selon l'enquête *Emploi du temps* de l'INSEE). Alors que les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes dans la majorité des couples, elles gagnent en moyenne 42 % de moins que leurs conjoints, parmi les moins de 60 ans.

Même le travail marchand, indépendant ou salarié, est conçu d'une manière défavorable aux femmes. Il a fallu attendre la fin du vingtième siècle pour que les femmes qui travaillent dans des entreprises familiales – par exemple, les agricultrices – soient reconnues elles aussi comme des travailleuses, avec leurs droits propres en termes de protection sociale. Encore aujourd'hui, le statut de conjointe-collaboratrice reste très défavorable en termes de droit à la retraite. Dans

---

<sup>1</sup> [https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/retraites-la-reforme-macroniste-renforce-une-conception-masculine-du-travail-20230130\\_RDHCXZKYQFGBHN5AKZVULZW7MI/](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/retraites-la-reforme-macroniste-renforce-une-conception-masculine-du-travail-20230130_RDHCXZKYQFGBHN5AKZVULZW7MI/)

le monde du travail salarié, les femmes exercent bien souvent à des postes où seule une partie des tâches réalisées est reconnue et rémunérée. Ainsi, les travailleuses du *care*, soignantes, employées de la petite enfance et de la dépendance, mais aussi toutes celles au contact du public – au guichet des administrations ou à l'accueil des entreprises – se doivent d'être douces, souriantes et compassionnelles. Ce travail émotionnel n'est ni identifié ni rémunéré en tant que tel. Historiquement, les secteurs d'activité dans lesquels exercent les femmes sont mal payés, à commencer par ceux de la fonction publique. Alors que la période du Covid a révélé le caractère essentiel de ces activités et la part qu'y prennent les femmes — elles représentent 77% des professions de santé, 94% des aides à domicile, 64% des personnels de nettoyage, 67% du corps enseignant —, les conditions de travail ne s'y sont pas améliorées, ni les rémunérations, amputées par l'inflation.

Les retraites sont ainsi calculées sur la base d'une carrière professionnelle saisie à l'aune d'une conception masculine du travail. Le 27 janvier, la députée macroniste Claire Guichard affirmait à l'Assemblée Nationale que les AESH (les accompagnantes des élèves en situation de handicap à l'école) qui ont des emplois précaires, à temps partiel et mal rémunérés sont bien souvent des mères qui « choisissent ce statut pour avoir les mercredis et les vacances scolaires et elles assument, c'est un choix et elles sont heureuses de ce qu'elles font ! » « La vie est faite de choix », conclut-elle. Pourtant, c'est à cause de leur charge domestique – que personne n'assumera à leur place – que de nombreuses femmes renoncent à des projets d'études et de carrière, acceptent des emplois à temps partiel et mal rémunérés, parce qu'on ne reconnaît pas les compétences qu'ils nécessitent. Leurs carrières sont mal payées, discontinues, stoppées par des plafonds de verre, entravées par des violences sexistes et sexuelles.

C'est non seulement le travail mais le capital qui a un genre. Les femmes accumulent moins de patrimoine que les hommes (cette inégalité s'accroît), et celui qu'elles détiennent s'apprécie moins dans le temps que celui détenu par les hommes. Nos travaux ont montré que les fils héritaient plus souvent, et plus jeunes, des biens qui structurent les patrimoines familiaux (maison de famille, entreprise...) et qui sont souvent les plus rentables, alors que leurs sœurs touchaient une compensation monétaire plus tardive – qui plus est, sur la base d'un montant sous-évalué de la propriété laissée à leur frère. Après un divorce ou une séparation, les femmes sont aussi plus souvent amenées à se contenter d'une compensation financière sous-évaluée de leur part du patrimoine conjugal. Comme dans une partie de Monopoly où un même billet de banque aurait une valeur inférieure lorsqu'il était joué par une femme. Cette inégalité revêt une importance toute particulière quand la fragilisation du système de retraite pousse vers la capitalisation. Banques et assurances n'hésitent pas à faire la publicité opportuniste de plans d'épargne retraite complémentaire en jouant sur l'inquiétude des Françaises et Français vis-à-vis de leur retraite. Dans d'autres pays ayant relevé l'âge de départ à la retraite, les personnes qui ont du patrimoine disponible utilisent ces dispositifs complémentaires pour partir plus tôt. Du fait de l'écart de patrimoine entre les hommes et les femmes, ces dernières seront aussi perdantes sur ce tableau.

Ce régime économique inégalitaire, le macronisme n'a rien fait pour le transformer. Au contraire, il l'a renforcé. Imposer maintenant cette hausse brutale de l'âge légal de la retraite, alors que tout le système joue en défaveur des femmes, c'est comme sonner le départ d'un marathon en feignant de ne pas voir que la moitié des coureurs – en l'occurrence, les coureuses – ont des semelles de plomb.